



Conges annuels aubigatoires

Par **noé**, le **14/02/2009** à **14:37**

Je suis étranger (AFRIQUE CENTRALE), très loin de la France et toute ma famille y est. Pour se rendre dans mon pays au mois "Août ou Juillet "ça coute extrêmement chère .
Je suis employé dans un groupe privé.
Alors Je voudrais savoir s'il est possible de profiter de mes congés annuels au mois qui me puissent être favorables (prix des bellets d'avoin bas)

Par **Paula**, le **15/02/2009** à **13:49**

Bonjour,

Vous devez demander à votre employeur s'il est d'accord pour que vous preniez vos congés à cette date là, car il est tenu par l'activité de l'entreprise et le nombre de salariés.

Avec son accord, tout est possible.
Amitiés